



# Le Dauphin

SERVICE AUXILIAIRE CANADIEN  
DE SAUVETAGE MARITIME



Volume 20

Laurentides Inc.

Février 1989

## NOUVELLES

### NOMINATIONS

Le 19 novembre 1988, lors de l'assemblée générale un nouveau poste de Vice-Président aux Communications a été créé. Madame Madeleine Pageau a été nommée à ce poste.

Le 11 décembre 1988, Monsieur Roger Houde a été élu Commandant du district 07, en remplacement de Monsieur Jacques Drouin.

### NOUVEAUX TAUX ET INDEMNITÉS ET VIGUEUR POUR LES MEMBRES AUTORISÉS À VOYAGER

Taux de millage:	0,30 \$ / km
Repas: déjeuner	6,40 \$
dîner	8,50 \$
souper	18,10 \$

Le chapitre 4 du manuel de l'auxiliaire sera révisé sous peu afin de refléter ces changements.

### 10<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU SACS M

Le 31 janvier 1979, le S.A.C.S.M. obtenait ses premières lettres patentes.

Au cours de l'année 1989, divers événements viendront souligner ce 10<sup>ème</sup> anniversaire, ne pas manquer de lire le Dauphin pour en connaître les détails.

Monsieur Robert Charbonneau, 1<sup>er</sup> président de 1979 à 1981, agira en tant que Président d'honneur des festivités.

Voir lettre de Madeleine Pageau ci-jointe. Un appel à la collaboration des membres pour célébrer le 10<sup>ème</sup> anniversaire.

### À TOUS LES COMMANDANTS DE DISTRICT COMMANDANTS D'UNITÉ.

Lors d'une assemblée de l'exécutif où j'étais présente dans le but de préparer l'assemblée annuelle ainsi que les préparatifs pour le 10<sup>e</sup> anniversaire, j'ai d'abord proposé qu'il y ait un tirage de voiture au profit du S.A.C.S.M. et j'ai déposé un projet d'écrire un livre de récits et d'anecdotes des sauvetages depuis 10 ans. M. Robert Charbonneau, président fondateur s'est offert pour piloter le projet. Cependant dans les deux cas nous aurons besoin de votre collaboration.

En ce qui concerne le tirage, un groupe de Québec s'est proposé d'aider et vous aurez de leurs nouvelles sous peu.

Dans le cas de Robert Charbonneau, c'est maintenant que nous demandons votre appui. Nous aimerions que vous nous fournissiez des récits de sauvetage soit par cassette audio ou par écrit dès que vous le pourrez, je suis convaincue que certains d'entre eux mériteraient que l'on y ajoute une

pointe d'humour, n'hésitez pas à le faire afin que ce livre soit plus tentant à lire, j'aimerais beaucoup en faire la distribution pour vente auprès du public. Sans faire preuve de trop grand optimisme, j'aimerais que l'on puisse récupérer au moins les frais d'impression, si ce n'est d'en tirer un profit.

Je vous remercie de votre habituelle collaboration et demeure,

Votre toute dévouée,

Madeleine Pageau,  
Vice-Présidente aux communications.

Envoyer vos documents à:  
11,341, Jos Casavant  
Montréal H3M 2B8  
Tél.: (514) 334-5370

### NOS TROIS PREMIERS PRÉSIDENTS



De gauche à droite:  
André CLOSSEY, 1981 à 1986  
Jacques GINGRAS en poste depuis 1986  
Robert CHARBONNEAU, 1979 à 1981.

# MESSAGE IMPORTANT DE VOTRE CONSEILLÈRE À L'APPROVISIONNEMENT

Tous les membres propriétaires de bateaux auxiliaires recevront en avril 1989 un nouveau fanion. Ce dernier vous sera envoyé individuellement par le courrier.

Pour ceux qui ont besoin de matériel d'identification pour leur bateau auxiliaire approuvé, il serait bon de communiquer avec moi ou mieux encore d'utiliser le service téléphonique (sans frais) au numéro 1-800-463-6868 et de laisser le message. Je me ferai un plaisir de répondre promptement à votre demande.

Le S.A.C.S.M. offre à ses membres des items d'identification supplémentaires. Nous vous

suggérons de bien vous identifier lorsque vous êtes en service pour patrouille, mission de sauvetage ou encore pour des démonstrations dans vos districts respectifs.

Si vous désirez vous procurer les items suivants, il suffit de me faire parvenir ce formulaire de commande dûment rempli et acquitté cette demande par chèque ou mandat fait à l'ordre du S.A.C.S.M. et envoyé à:

Lise Adam  
3116, chemin Royal  
Ste-Famille, I.O.  
G0A 3P0

## INDIQUEZ VOS COORDONNÉS S.V.P.

NOM: \_\_\_\_\_ NO. MEMBRE: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_ CODE POSTAL: \_\_\_\_\_

	ÉCUSSON SPORT POITRINE	2,50 \$	
	INSIGNE ÉPAULE DROITE "FANION"	0,75 \$	
	INSIGNE ÉPAULE GAUCHE "FANION"	0,75 \$	
	CREST MÉTAL POUR CHEMISE	2,50 \$	
	CREST MÉTAL POUR CALOTTE D'OFFICIER	7,50 \$	
	FEUTRE NOIR AVEC FEUILLES DE LAURIER CAL. OFF.	2,50 \$	
	CALOTTE DE BASEBALL	8,50 \$	
	PLAQUE AUTOMOBILE	5,00 \$	
	VIGNETTE AUTO-COLLANTE PR. PARE-BRISE VOITURE	1,00 \$	
	ÉCUSSON BRODÉ	11,50 \$	
	ÉPINGLETTE TRIANGULAIRE	2,50 \$	
	VOTRE CHÈQUE S.V.P.	TOTAL:	

# UN NOUVEAU COMMANDANT POUR LE DISTRICT 07



L'assemblée générale annuelle du S.A.C.S.M. (1988) aura été un événement de première importance pour le District 07. Il est bien certain que nous existions en tant que groupe depuis des années; mais il semblait manquer une occasion de regrouper tous nos membres pour une activité de prestige. L'organisation de la conférence annuelle nous a permis de resserrer les rangs dans un but commun: Faire en sorte que nos invités soient accueillis avec chaleur tout en respectant des normes de haut niveau en terme d'aménagement physique et d'hébergement.

Le Commandant Jacques Drouin avait fait en sorte que la direction de ce colloque soit sous la responsabilité de M. Roger Houde. Il ne pouvait mieux choisir. Dès la première rencontre un vent d'enthousiasme anima le comité et chacun accepta de mettre l'épaule à la roue. Le processus de réflexion et d'action impliqua chacun d'entres-nous: la réussite du congrès devenait la responsabilité de chacun.

Les membres du District 07 ont donc vécu notre assemblée générale avec énormément d'intensité. Mais le plus important est que cet

événement nous a permis d'identifier un nouveau leader et un rassembleur de haut niveau: M. Roger Houde.

Depuis quelques temps, les implications professionnelles du Commandant Jacques Drouin ne lui permettaient plus suffisamment de disponibilité pour poursuivre la direction du District 07. L'assemblée du 11 décembre 1988 nous a donc permis d'en confier la direction au nouveau Commandant Roger Houde. S'il est évident que la première responsabilité d'un leader est de faire en sorte d'assurer sa relève, il faut convenir ici du génie du Commandant Drouin!

Le Commandant Houde est ingénieur civil de profession. Il est directeur des opérations pour la Compagnie PAGE Construction (1983) Inc. dont il est à l'emploi depuis 22 ans. Membre très actif de la communauté des hommes d'affaires de la Région économique 04, il a su par sa personnalité chaleureuse, son entregent et sa compétence professionnelle mériter le respect des décideurs de la Mauricie.

Plaisancier depuis plus de 25 ans, il est actuellement propriétaire d'une embarcation moteur de 25 pieds. Il est membre de l'Escadrille Canadienne de plaisance de Trois-Rivières et du bureau de direction de la Marina de Trois-Rivières.

Nul doute que sa venue au poste de Commandant du District 07 permettra au S.A.C.S.M. (région des Laurentides) d'identifier un intervenant de première valeur. C'est donc avec beaucoup de plaisir et de fierté que les membres du District 07 vous présentent leur nouveau Commandant.

Ghislain Arsenault  
Membre District 07

## COMPTE-RENDU DU BOTTIN 1989-90

Nous avons reporté la publication du bottin 1989-90 à une date ultérieure. Cette décision a dû être prise à cause du peu de commanditaires, à date, pour en financer l'impression.

Dans les 14 districts, 3 seulement ont transmis quelques commandes d'annonces.

Aurons-nous un bottin pour 1989-1990?

*Nous attendons impatiemment vos commanditaires.*

## COURS DE FORMATION POUR LES MEMBRES DU DISTRICT 06 (QUÉBEC)

Le district offrira les cours de formation suivants à ses membres actuels; les membres potentiels seront les bienvenus.

Ces cours s'échelonneront en février et mars.

- **Dimanche 19 février 1989,**  
cours de matelotage de  
09 h 00 à 11 h 30  
vidéo sur l'utilisation du  
radiotéléphone et élaboration  
d'un plan de disponibilité  
de 11 h 30 à 12 h 15
- **dimanche 5 mars,**  
cours de radiotéléphonie  
de 09 h 00 à 11 h 30  
examen pour licence d'opérateur  
de radio de 11 h 30 à 12 h 15
- **samedi 11 mars 1989,**  
identification, localisation et  
approche d'un incident et  
manoeuvre de 09 h 00 à 12 h 00  
repas de 12 h 00 à 13 h 00  
cours de météorologie  
de 13 h 00 à 17 h 00

selon le succès obtenu, d'autres cours de formation pourront être donnés.

Les cours seront prodigués dans les locaux de la Garde Côtière Canadienne au 101, rue Champlain, à Québec.

**POUR RÉSERVATION, AU MOINS  
10 JOURS AVANT CHAQUE  
COURS, S'ADRESSER À VOTRE  
COMMANDANT D'UNITÉ.**

# ATTENTION AUX ORAGES ÉLECTRIQUES

(suite de l'article publié dans le numéro de mai 1988)

La plupart des éclairs n'atteignent jamais la terre, ils se dispersent entre des nuages de potentiel électrique différent. L'éclair qui intéresse le propriétaire de petits navires est celui qui se produit entre un nuage et la surface de la terre, en l'occurrence, votre bateau. Le potentiel électrique développé dans un éclair peut être astronomique... on estime des millions de volts.

La durée d'un coup de foudre est extrêmement courte, mais cependant durant la fraction de seconde que la foudre prend pour passer votre bateau, elle peut faire un dommage considérable; quelque sophistiqué que soit votre système de protection, il n'y a aucune garantie que la foudre ne fera pas de dommages.

On peut cependant, réduire les dommages potentiels d'un coup de foudre. Ceci par des méthodes qu'on nomme "la protection". Il y a eu un trop grand nombre d'incidents rapportés sur des bateaux soi-disant bien protégés pour croire à l'infailibilité des systèmes de précaution contre la foudre.

Le but de la protection contre la foudre est d'offrir un chemin de très basse résistance à travers votre bateau pour que l'éclair parvienne à la terre (à l'eau dans notre cas). Un voilier avec mât d'aluminium et gréement en acier inoxydable possède déjà les éléments de base d'un système de protection.

Quoique l'aluminium et l'acier inoxydable ne soient pas classés parmi les meilleurs conducteurs d'électricité, la grande section droite du mât et des cordages procurent une conductivité adéquate pour conduire la foudre. Il ne reste plus qu'à assurer la conduction entre le mât et l'eau.

Plus le chemin est court entre les conducteurs (mât et gréement) et l'eau, meilleur est la chance de réduire le danger des arcs électriques secondaires. Les arcs électriques secondaires sont de petits segments d'éclair qui sautent de la surface des conducteurs sous tension par la foudre vers des masses métalliques voisines dues à la différence de potentiel électrique entre ces conducteurs chargés (mât et gréement) et ces masses métalliques avoisinantes. Idéalement, alors, le chemin entre la base du mât et l'eau et entre le gréement et l'eau devrait être vertical. Malheureusement, ceci peut rarement être réalisé.

*(à suivre dans un prochain numéro)*

Inspiré d'un article de "Better Boat"  
(avril 1988)

François L'Anglais, éditeur

## BIENVENUE À BORD

NUMÉRO DU MEMBRE MEMBRE	PRÉNOM	NOM	DATE D'ADHÉSION
14.24.0564	SYLVIO	POLIQVIN	88.10.03
04.23.0565	CAMILLE	LALANCETTE	88.10.03
02.45.0566	JEAN-RENÉ	CAYER	88.12.01
10.08.0567	PIERRE-A.	PAQUETTE	88.12.07
10.08.0568	ÉRIC	GUILBAULT	88.12.08
06.04.0569	LOUISE	BRISSON	88.12.01
11.20.0570	BETTY	TESSIER	88.12.01
09.48.0571	GINETTE	LÉONARD-NANTEL	88.12.01